



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école L'Amitié, de La Pruchière et des Vents-et-Marées

Lundi 23 avril 2018 à 19 h

École des Vents-et-Marées de Rivière-Ouelle

Présences

Personnel de soutien : Julie Chenard, secrétaire d'école
Parents : Annick D'Amours, Karine Lévesque, Brigitte Minguy,
Rachel Rioux et Karine Soucy
Enseignantes : Catherine Dionne, Nancy Pelletier, Myriam Dumais, Isabelle Boutin
Service de garde :
Direction : Caroline Dufour, Joëlle Hudon (stagiaire)
Membre de la communauté :

Absences : M^{mes} Karine Chenard, Christine Dionne

PROJET PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, M^{me} Brigitte Minguy, présidente du conseil d'établissement, ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 23 avril 2018

M^{me} Minguy fait la lecture de l'ordre du jour. Un point à l'ordre du jour sera ajouté : 3.1.2 – Grand Défi Pierre Lavoie.

Il est proposé par M^{me} Karine Lévesque et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté selon l'ajout proposé.

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 février 2018

M^{me} Brigitte Minguy demande si le procès-verbal 19 février est conforme.

Il est proposé par M^{me} Isabelle Boutin et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 19 février 2018 soit adopté tel qu'il est proposé.

1.4 Suivis au procès-verbal

Point 2.3 : Concernant l'encadrement de la publicité envoyée aux parents : M^{me} Julie Chenard propose de se laisser une période d'essai d'un an pour avertir tous les organismes de nos nouvelles normes. Les publicités provenant de la Salle André-Gagnon (bien que ce soit un organisme à but non lucratif) seront dorénavant elles aussi refusées, étant donné que ce ne sont pas des activités de **notre** milieu.

Point 3.1.3 : Les services de *Photo scolaire repensée* ont été officiellement réservés pour l'an prochain. Ils ont accepté de se déplacer dans notre région sans frais supplémentaires.

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)

M^{me} Dufour présente le programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école.

L'approbation du programme d'activités éducatives est proposée par M^{me} Nancy Pelletier et approuvée à l'unanimité.

2.2 Établissement des principes d'encadrement des coûts du matériel et des effets scolaires - résolution

M^{me} Dufour présente une résolution concernant les principes d'encadrement des coûts de matériel et des effets scolaires. Elle donne les explications nécessaires pour la compréhension de celle-ci.

Il est proposé par M^{me} Karine Soucy et unanimement résolu que la résolution soit acceptée telle que présentée.

Il est proposé par M^{me} Brigitte Minguy et unanimement résolu que la résolution soit acceptée pour une durée de 2 ans.

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

3.1 Direction

3.1.1 Organisation provisoire 2018-2019

M^{me} Caroline Dufour nous informe que les élèves inscrits en prématernelle (4 ans) en provenance de St-Gabriel et de Rivière-Ouelle fréquenteront l'école de La Pruchière.

Pour la maternelle 5 ans, il y aura un groupe à Rivière-Ouelle (14 inscriptions) tandis que les 4 élèves inscrits à St-Gabriel devront aller à St-Pacôme.

À l'école L'Amitié, il y aura un groupe de 1^{re}, 2^e et 3^e années et un groupe de 4^e, 5^e et 6^e années.

Pour l'école La Pruchière, il y aura un groupe de 1^{re} et 2^e années, un groupe de 2^e année, un groupe de 3^e année, un groupe de 4^e et 5^e années et un groupe de 5^e et 6^e années.

Pour l'école des Vents-et-Marées, il y aura un groupe de 1^{re} et 2^e années, un groupe de 3^e et 4^e années et un groupe de 5^e et 6^e années.

3.1.2 Grand Défi Pierre Lavoie

Monsieur Yves Pelletier désire parrainer l'école de St-Gabriel dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie. L'argent permettra l'achat de matériel ou la possibilité de vivre des activités sportives.

3.2 Présidente

Aucun point.

3.3 Service de garde

Étant donné l'absence de M^{me} Christine Dionne, M^{me} Dufour nous informe que les inscriptions au service de garde pour l'an prochain se feront le 15 mai à Rivière-Ouelle et le 16 mai à St-Pacôme.

Elle est en attente de nouvelles de la Commission scolaire concernant la possibilité d'un service de garde pour St-Gabriel.

3.4 Enseignants

M^{mes} Isabelle Boutin, Catherine Dionne et Nancy Pelletier nous font un compte-rendu des activités qui se sont déroulées depuis notre dernière rencontre. Elles font également une présentation des activités à venir.

3.5 OPP

St-Pacôme

Mme Annick D'Amours nous avise que le comité prépare un dîner de fin d'année. Ils sont à la recherche de commanditaires pour offrir un dîner sans frais.

Aucun suivi pour Saint-Gabriel et Rivière-Ouelle.

3.6 Comité de Parents

Mme Rioux nous fait un compte-rendu concernant sa dernière rencontre du comité de parents. Elle nous parle des sujets abordés :

- Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux EHDAA : il y a un travail d'effectué surtout pour uniformiser les plans d'intervention.
- Prix reconnaissance 2018 de la Fédération des comités de parents du Québec : La candidature choisie est celle d'Amélie Bérubé de l'école l'Orée-des-Bois.
- Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec : M^{mes} Brigitte Minguy et Rachel Rioux désirent assister au congrès. Le conseil d'établissement assumera les frais associés pour ces deux inscriptions. Nous avons les fonds nécessaires pour qu'une 3^e personne participe. L'offre sera faite aux parents des O.P.P. S'il y a plus d'une personne supplémentaire intéressée, celle-ci sera référée au Comité de parents pour recevoir le remboursement des frais.
- Projet d'une nouvelle école à Rivière-du-Loup.
- Comité consultatif du transport : Il y aura probablement une augmentation du tarif pour le transport du midi l'an prochain.

3.7 Trésorière

M^{me} Julie Chenard, trésorière du CÉ, nous informe que le solde de notre budget de fonctionnement se chiffre à 952 \$.

3.8 Correspondance

Aucune.

3.9 Autres sujets

Aucun.

3.10 Public

Aucun.

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

4,1 Calendrier des rencontres

La prochaine rencontre se tiendra le 14 mai à 19 h à l'école l'Amité de St-Gabriel.

4.2 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par M^{me} Julie Chenard à 20 h.

Brigitte Minguay
Présidente du CÉ

Caroline Dufour
Directrice